

## Règlement particulier "FMB E-Bike Challenge 2020"

### Mettet

Dimanche 15 novembre 2020

#### Règlementation

- RUMESM asbl organise une manifestation nationale de E-bike (E-VTT) le dimanche 15 novembre, comptant pour le «FMB E-Bike Challenge 2020». Cette épreuve se déroulera conformément au code sportif FMB et au règlement sportif «FMB E-Bike Challenge 2020». (cfr [www.fmb-bmb.be](http://www.fmb-bmb.be)) ainsi que le présent Règlement Particulier.
- Le parcours, tracé autour du circuit Jules Tacheny situé Rue Saint Donat à Mettet, est délimité par un ruban de signalisation et a une longueur totale de 3 km. L'épreuve se déroule sur 3 manches de 15 min + 1 tour. Le départ est donné avec le drapeau national et l'arrivée avec le drapeau à damier.
- Catégories:
  - Jusqu'à 25 km / h: E-bike équipé d'un moteur d'une puissance nominale continue maximale de 250 W et dont l'assistance ne dépasse pas 25 km / h.
  - + 25 km / h: E-bike équipé d'un moteur d'une puissance nominale continue maximale supérieure à 250 W et dont l'assistance peut dépasser 25 km / h sans dépasser 45 km / h.
  - Open

#### Engagement - Participation

- Les participants doivent être en possession d'une licence compétition sportive FMB annuelle valide (Motorsport Vlaanderen ou FMWB). Les licences annuelles FMB de toutes les disciplines sportives sont acceptées.
- Les personnes qui n'ont pas de licence doivent souscrire une licence 1 manifestation. Le prix de cette licence est de 20 euros. Celle-ci doit être souscrite à l'avance via l'application FMB My FMB-BMB (Magelan). Plus d'infos: <https://fmb-bmb.be/fr/content/licence-sportive-competition-1-manifestation>
- L'inscription est gratuite et doit se faire via le formulaire d'inscription qui se trouve sur le site [www.fmb-bmb.be](http://www.fmb-bmb.be)
- Les participants doivent se présenter au secrétariat de l'épreuve pour recevoir leur numéro de course et ce à partir de 9h30 heures (ajouter le lieu exact).
- Âge: la participation à l'épreuve est autorisée pour les coureurs à partir de 14 ans. Les parents des coureurs mineurs doivent signer le formulaire d'inscription et accepter que leurs mineurs roulent avec les adultes.
- En raison des règles corona, aucune inscription ne sera acceptée après le 11 novembre. Le paiement n'est possible que par virement bancaire au numéro de compte indiqué sur le formulaire d'inscription.

#### Déroulement de l'épreuve

- Le numéro de course doit être clairement visible sur le guidon.
- Départ sur une ligne. Le premier départ est prévu à 13 heures.
- Chaque fois que vous franchissez la ligne d'arrivée, vous pouvez voir combien de temps la course se déroule encore. Lorsque le leader de la course franchit la ligne d'arrivée après 15 minutes, le panneau «1 tour» est montré au leader et aux participants suivants. Après ce tour, la course sera terminée.

### Classements - Podium

Un résultat par classe est établi après chaque manche comptant pour le FMB E-bike Challenge. Un classement final sera établi sur la base des résultats de chaque manche. Les résultats seront affichés au secrétariat de course après chaque manche / épreuve et deviendront officiels 30 minutes après, sauf en cas de réclamation officielle reçue conformément aux dispositions du code disciplinaire FMB.

Il y aura un podium après l'épreuve pour les 3 premiers de chaque catégorie du classement final et ceci suivant les règles corona: avec masque et sur des points indiqués au sol à 2 mètres les uns des autres.

### Information technique

- Guidon: Les extrémités du guidon doivent être scellées avec un matériau solide ou recouvertes de caoutchouc. Si des protections pour les mains sont utilisées, elles doivent être faites d'un matériau résistant à la rupture et avoir une ouverture permanente pour la main. La réparation des guidons en alliage léger par soudage est interdite.
- Leviers: Tous les leviers doivent avoir des bords non coupants et avoir une extrémité qui ne peut pas causer de blessures. - Garde-boue: les vélos électriques peuvent être équipés de garde-boue flexibles (plastique fin ou caoutchouc).
- Casques: type (CE) EN- 10/78 • Classique
- Caméras: L'utilisation de caméras sur le casque est interdite (y compris les supports de caméra). L'utilisation de caméras sur l'E-Bike est autorisée. Les commissaires techniques valideront l'emplacement des caméras
- Lorsque le cycliste arrête de pédaler, le moteur doit s'arrêter sauf pour la catégorie Open - Il est interdit d'utiliser des outils de communication sur la piste –
- Batteries: une seule batterie est autorisée. Il est interdit de transporter une deuxième batterie lors des entraînements et des courses.

### Information Corona

Chaque participant peut être accompagné par 3 assistants maximum. L'accès public sera interdit. Le port du masque sera obligatoire à tout moment sauf lors de la pratique sportive.

Chaque participant recevra le protocole corona d'application au circuit de Mettet. Un participant qui ne respecte pas ce protocole sera exclu de l'épreuve et devra quitter le site immédiatement.

### Direction de course

- Directeur de course: Francis Prince ou Peter Goris
- Délégué technique: Jean-François Thyron (à confirmer)
- Secrétariat: Heikki Sermon
- Chronométrage: RUMESM - FMB/BMB
- Service médical: CIRCUIT DE METTET

### Horaire dimanche 15 novembre

Inscriptions: 9h30 – 12 h30

Entraînements libres (non obligatoire): 10h30 – 12h30

Départ 1e manche: 13 h (15 minutes + 1 tour)

Départ 2e manche: 14 h (15 minutes + 1 tour)

Départ 3e manche: 15 h (15 minutes + 1 tour)

Podium: 16 h

Règlement particulier approuvé le 09/09/2020 par ...

Heikki Sermon